



La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (Cara) poursuit ses actions de lutte contre le frelon asiatique et les chenilles processionnaires du pin

👉 Distribution des pièges à chenilles processionnaires ou frelons asiatiques

Distribution du 30 janvier au 6 mars 2026.

🔍 À compter du vendredi 30 janvier, des permanences sont instaurées au siège de la CARA, chaque vendredi matin de 9h à 12h, sans rendez-vous, jusqu'au vendredi 6 mars et dans la limite des stocks disponibles.

➡ Nous procéderons à la remise d'un piège par foyer n'ayant pas bénéficié de l'opération les années précédentes, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Nous donnons explications et consignes sur place.